



PARLONS
BRIGNAIS

Parlons Transports

Nous voici un an après les élections municipales, qui donnaient à notre liste près d'un tiers des suffrages et 5 élus, dont 2 à la Communauté de communes. Parmi les dossiers importants de ce mandat, nous avons souligné nos différences, en particulier sur celui des transports.

Dans les années 90, les élus de Brignais se sont mis à l'écart du Grand Lyon et de son syndicat de transports en commun, le SYTRAL. L'évolution récente des institutions a conduit à la fois à la création de la Métropole, positionnant Brignais dans un nouveau Département, et à l'attribution au SYTRAL de la compétence transports pour ces deux nouvelles entités (Nouveau Rhône et Métropole).

Beaucoup imaginent que, du fait de la fusion TCL/Cars du Rhône, les Brignairots vont voir arriver prochainement de nouveaux bus dans le centre de Brignais. Or, malgré cette évolution, rien ne garantit que le SYTRAL remette en cause l'organisation actuelle.

A ce stade, le Maire nous a indiqué que le SYTRAL « réfléchissait »... Nous en

déduisons que M. Le Maire attend que le SYTRAL ait fini de réfléchir. Mais pour dire et faire quoi? Quels transports en commun souhaite-t-il pour notre commune?

Plus que jamais convaincus que Brignais doit être largement desservi, comme Saint Genis Laval par exemple, nous souhaitons une organisation adaptée à notre taille et à nos besoins. Certes, un certain nombre d'entreprises ont économisé des millions d'euros au cours des dernières années en ne payant pas la taxe transports, tant mieux pour elles. Mais l'intérêt général a-t-il été bien pris en compte?

Il est du devoir des élus d'être actifs sur ce sujet. Aussi, avons-nous proposé au Maire de participer à un groupe de travail, qui pourrait être élargi à des citoyens, afin de préciser nos besoins et de les confronter ensuite aux propositions du SYTRAL, organisation compétente mais soumise à des impératifs financiers et commerciaux.

Pour conclure, Parlons liberté d'expression. Nous avons écrit dans le dernier Brignais Magazine: « Nous attendons la création d'une tribune libre sur le site web de la commune... ». En réponse, le Maire nous propose de publier le texte que vous lisez à l'instant, en l'état, figé

pour 4 mois entre deux publications du Brignais Magazine. Il refuse donc aux listes municipales l'usage d'une rubrique sur le site web de la commune, mise à jour au fil de l'eau, ce qui est l'essence même d'une communication internet.

Suite aux événements tragiques vécus par Charlie Hebdo, de nombreux citoyens et tous les élus municipaux se sont mobilisés pour dire leur attachement aux valeurs de la démocratie et de la liberté d'expression. M. Le Maire nous a proposé une motion en Conseil Municipal sur ces thèmes, qui a reçu l'aval de tous les élus. Le refus que nous venons d'essuyer est décidément bien mal venu. Il est bien d'avoir de grands principes, il est mieux de les appliquer.

Les élus Parlons Brignais: Valérie Grillon, Anne Claire Rouanet, Bernard Bisch, Jacques Blouin, Serge Bérard vous souhaitent un agréable printemps et un bel été.

Retrouvez tous ces sujets sur Parlonsbrignais.fr

